

le courrier frettois

BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE-SUR-SEINE

www.ville-la-frette95.fr

JUIN 2017 - N° 80

Fête en Seine

Dimanche 25 juin

Les bons contes font les bons amis

Dimanche 25 juin

Les SPIRIADES

Du 7 au 14 juillet



Eau Solidaire

En cas de difficultés pour payer votre facture ou vos charges d'eau, des solutions sont proposées par votre Service de l'eau



LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
www.ville-la-frette95.fr

Photo de couverture Françoise Chevigny

Réalisation : **tpi** s.a.s. 01 39 97 38 57
compographie impression



SOMMAIRE

éditorial.....	3
actualités.....	4-11
CCAS.....	12
scolaire - enfance - jeunesse	13
Environnement.....	14-15
culture-loisirs.....	16-18
associations.....	19-20
sports	21
tribunes libres	22
agenda	23

Du respect de nos engagements

La réunion publique du 8 juin a permis de faire **un point global sur la gestion municipale à mi-mandat**. Elle a été aussi l'occasion de présenter une nouvelle fois le contenu et le déroulement des prochains travaux dans notre centre gare.

Lors de cette réunion, j'ai indiqué qu'une grande partie de notre programme, approuvé à près de 80 % des voix, était déjà réalisée. Malgré la réduction de nos marges de manœuvre nous avons réussi à **stabiliser la pression fiscale** (une seule et légère augmentation d'impôt en 16 ans) et la dette communale est l'une des plus faibles de l'agglomération de ValParis.

Sur le plan de la sécurité, une politique globale est poursuivie avec le renouvellement de notre police municipale et la mise en place d'un réseau de « citoyens vigilants ». Le dispositif sera renforcé dans les prochains mois avec une brigade de nuit opérant de 22 h à 5 h du matin et avec le déploiement de caméras de vidéoprotection.

Les jeunes constituaient pour nous une autre priorité. Nos écoles ont continué à bénéficier d'un fort soutien et notre engagement de créer un CMJ a été tenu ; son bilan est très positif.

Sur un autre plan, les 35 logements du Clos des lilas (108 rue d'Argenteuil) ont été réalisés et s'intègrent bien dans leur environnement. Mais en matière de logements sociaux, nous restons confrontés à la même alternative :

- soit nous manifestons notre bonne volonté pour maîtriser le contenu urbanistique des projets et l'attribution des logements (pour partie),
- soit nous perdons tout contrôle, avec une substitution des services de l'Etat et une pénalité qui peut être quintuplée ! ce qui conduirait à une augmentation de nos impôts ...

Aujourd'hui nous étudions 1 projet de résidence intergénérationnelle. J'aurai l'occasion de revenir sur ce dossier très sensible des logements sociaux.

Dans l'immédiat, je vous donne rendez-vous sur nos bords de Seine pour les prochaines manifestations : Fête de la musique, Axe Seine et Fête nationale.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération ValParis

Conseil municipal du 9 mai 2017

Convention de mise à disposition d'agents de police municipale mutualisée pour l'organisation d'une brigade de nuit.

Décision Modificative pour procéder à l'ajustement du budget primitif en section de fonctionnement.

Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour les opérations suivantes :

- Dossier loi sur l'eau et étude hydraulique pour la zone de l'avenue des Lilas.
- Mise en conformité électrique de l'alimentation de l'éclairage et des armoires électriques sur la base de loisirs.

Convention de garantie communale signée avec Coopération et Famille pour la construction de logements sociaux au 18 rue du Professeur Calmette.

Modification du règlement intérieur de la restauration collective et modification des tarifs de la restauration collective, de l'étude surveillée et des centres de loisirs.

Adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergie et services associés du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (S.M.D.E.G.T.VO.)

Soutien au recours déposé devant le Conseil d'État par l'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR) pour lutter contre les nuisances aériennes de Roissy.

Bienvenue à La Frette

Avez-vous emménagé depuis le 1^{er} juillet 2016 ?

La municipalité organise, à votre intention, un pot d'accueil le 3 septembre (salle des fêtes de la mairie).

C'est l'occasion de faire connaissance avec les élus, les responsables associatifs et les autres acteurs de la vie locale. Si vous souhaitez y

participer, il vous suffit de renvoyer le coupon ci-joint le plus tôt possible à :

Françoise Chevigny, conseillère déléguée à la communication,

Mairie de La Frette – 55 quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

Ou de vous inscrire sur le site Internet www.ville-la-frette95.fr

Le SALON DES ASSOCIATIONS aura lieu le dimanche 10 Septembre 2017 de 10 h à 18 h

Salle Albert Marquet, La Frette



Le FORUM POUR L'EMPLOI et la création d'activité,

organisé par la Communauté d'agglomération ValParisis se tiendra le jeudi 21 septembre de

9 h à 17 h, au gymnase des Beauregards à Herblay (Chemin de la Croix de Bois).



Fermeture estivale du bureau de poste du 7 au 27 août.

Les utilisateurs sont invités à se rendre au bureau de Poste d'Herblay.

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France lance une alerte aux Chenilles processionnaires du chêne et du pin. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

Il faut éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.



ARRÊT DU SERVICE DU MINIBUS

En raison de la baisse constante de la fréquentation du service de transport par minibus, l'arrêt définitif des liaisons est programmé au **1^{er} juillet 2017**. Une solution de remplacement est actuellement à l'étude.

Conseil municipal des jeunes



Les actions du CMJ de ces derniers mois étaient axées sur le civisme et la citoyenneté tout d'abord en participant à l'Opération Berges Saines le 29 avril, à la journée de la déportation devant la stèle de Jean Lefebvre et lors des commémorations du 8 mai.

Le 13 mai dernier, dans le cadre de leur engagement éco citoyen, les jeunes conseillers (accompagnés de M. Le Maire, d'élus et de parents) ont découvert l'usine de traitement des déchets AZUR. Cette visite leur a permis de bien comprendre les enjeux liés au tri des déchets et au développement durable avec des installations très spectaculaires qui ont surpris les visiteurs.



Brocante et Secours Populaire :

Le CMJ va participer à la brocante du 24 septembre en vue de collecter des fonds pour le financement de ses projets

Une autre action de solidarité est en cours avec le Secours Populaire « Les Pères Noël Verts », action qui va consister à collecter des jouets et des livres pour enfants à destination de familles en difficulté.

Les jeunes du CMJ comptent sur la générosité des frettois qui pourront déposer, lors du salon des associations du 10 septembre ou le samedi 16 septembre matin devant U Express, des objets pour le CMJ en vue de la brocante et des jouets, des livres ou une aide financière pour l'opération des Pères Noël Verts du Secours Populaire.

Claude Tissot,
Adjoint à la jeunesse



La Police Municipale rappelle

L'Élagage

Il existe une réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies.

Lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour assurer leur entretien régulier et sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours.

La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques :

- **Chutes d'arbres et de branches** sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication ;
- **Manque de visibilité** suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier ;
- **Dysfonctionnement des infrastructures** comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.



Sachez aussi que la **police municipale** peut aux termes de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, sanctionner d'une amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui « *en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de*

Réglementation et élagage :

Voici les principaux points de réglementation pour l'élagage :

- Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ;
- Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre ;
- Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. Par contre, un voisin ne peut pas agir en justice contre un locataire pour le forcer à couper des branches qui dépassent. Cette action en justice doit être effectuée contre le propriétaire.
- **Toute végétation dépassant sur l'espace public peut faire l'objet d'une action communale et après une mise en demeure restée sans réponse, le recouvrement du montant de l'intervention peut être exigé du propriétaire par l'intermédiaire du trésor public.**

la limite du domaine public routier » dont il est responsable. L'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe est de **1 500 € maximum**.

Nadège TARNOWSKI,
Responsable du service de Police
Municipale

État Civil



Siméon-Paul
CASTANHEIRA

Darine GNOUI

Léon LAPI

Léa DURBAN

Alma BIBI CHENU

Pauline HAUMONT

Rafaël ALLARD

Livia BRUNAS_CASSININ

Gaspard PÉRADON
CARLIER

Valentine PERRET

Cédric PREVOST
et Sophie RODA



SNCF

A la demande du Maire, SNCF-Transilien s'engage pour La Frette...

Le dimanche 10 décembre 2017, une nouvelle grille horaire pour la ligne Transilien J Nord, élaborée en co-construction avec les élus et les associations d'usagers sous l'égide du STIF, sera mise en place. L'objectif premier de cette refonte est vraiment d'améliorer la ponctualité de la ligne et de diminuer les suppressions de trains. La commune de La Frette aura un train toutes les 20 minutes lors des pointes de matinée et de soirée permettant une meilleure lisibilité de l'offre par les voyageurs. A la demande du Maire, la Direction des lignes Transilien LAJ s'est également engagée auprès de la commune sur une garantie opérationnelle de 3 trains par heure qui s'appliquera aux pointes du matin et du soir. Ainsi, en cas de suppression d'un train desservant

La Frette-Montigny, le train suivant marquera l'arrêt.

Par ailleurs, les agents SNCF continueront à s'investir dans la commune en sensibilisant directement les élèves aux risques ferroviaires. Cela a été fait au mois de décembre 2016 dans les établissements de Calmette et Guérin. Une intervention sera effectuée à l'école Aristide Briand d'ici le mois de juillet. Et jusqu'au 29 Juin, SNCF Transilien organise également une opération avec l'association d'insertion « Sauvegarde 95 » afin de promouvoir la pratique du vélo en proposant des réparations gratuites (seules les pièces détachées sont payantes) par le biais d'un atelier vélos devant la gare.

A bientôt sur nos lignes...

La direction de la Ligne J

**PS : Un point sur les relations entre la commune et la SNCF sera effectué le 29 juin, lors du prochain conseil municipal.*

Vous rêvez de restaurer vous-même votre vieux fauteuil ?

Vous souhaitez changer le tissu de votre chaise ?

MD Tapisserie décoration ouvre son atelier de la rue de la gare aux particuliers !

Venez vous initier en cours individuel ou en groupe à la réfection de siège en garniture semi-traditionnelle : le sanglage, le guindage, la garniture en mousse n'auront bientôt plus de secret pour vous !

Cours de 3 h en matinée, après-midi ou sur journée selon vos disponibilités.

Renseignements complémentaires au :

06 50 45 52 34.

Tapisserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels

MH

d'

Marianne
d'HARDIVILLERS



travail soigné et de qualité

déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous

06 50 45 52 34
39 bis rue de la gare • la frette sur seine



FETE NATIONALE

13 JUILLET 2017

à partir de 20 h

21 h 45 – LAMPIONS

Distribution Place de la Gare

(Jeunes de 5 à 11 ans) *

22 h 15 – DEFILE

Départ Place de La Gare vers la Mairie *

22 h 45 – FEU D'ARTIFICE (Devant la mairie)

BAL POPULAIRE, JAZZ, ROCK ...

(Groupe variétés Pop Rock J.E.F.F.)

BUVETTE / RESTAURATION

Grillades, Paëlla, Crêpes, Chichis.....



LA FRETTE-SUR-SEINE



art de la fête (SUD 93)

LA FRETTE SUR SEINE

* sous la responsabilité des parents

Permis de conduire et cartes grises

Depuis le 15 mai, de nouvelles modalités ont été mises en place pour accomplir les démarches et obtenir ces documents :

Les demandes de permis de conduire sont à faire sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), à l'adresse <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Pour les procédures non encore disponibles sur Internet, les demandes doivent être transmises par courrier directement à la préfecture de Cergy, à l'adresse suivante :

Préfecture du Val d'Oise
CERT Permis de conduire
5 avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise.



Les démarches en ligne pour l'immatriculation des véhicules sont en cours de développement. Dans l'attente de leur disponibilité, les demandes doivent être adressées uniquement par voie postale, à la sous-préfecture d'Argenteuil, à l'adresse suivante :

Sous - préfecture d'Argenteuil
Bureau des libertés publiques
2 rue Alfred Labrière
95107 Argenteuil.

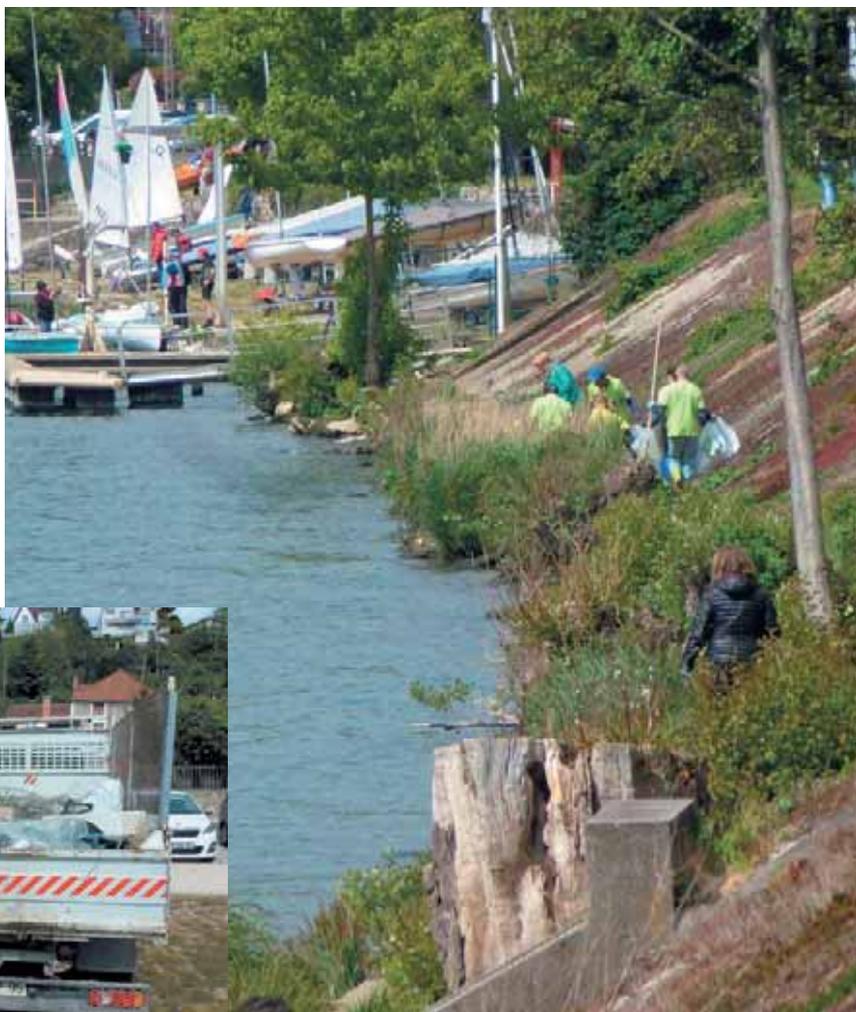


Berges Saines

L'opération « Berges saines » du 29 avril dernier a réuni de nombreux jeunes et adultes, tous très motivés.

Ils ont nettoyé environ 2 kms de berges et ramassé 280 kilos de déchets dont :

- moteur,
- cadre de scooter,
- beaucoup de plastiques de toute sorte, de matériaux de construction (mousse, gravats, ...) !!!!



NOUVEAU : Fête en Seine : 25 juin



Afin d'associer le public à leur démarche commune de valorisation et de développement des territoires situés sur les bords de Seine, **l'association des départements de l'Axe Seine**, (Calvados, Eure, Hauts-de-Seine, Seine Maritime, Val d'Oise et Yvelines) organise « Fête en Seine » un grand événement festif du 23 au 25 juin.

Dans le Val d'Oise, « Fête en Seine » aura lieu le dimanche 25 juin de 10 h à 18 h sur les communes d'Herblay, La Frette sur Seine, d'une part et Vétheuil, Haute-Isle et la Roche-Guyon d'autre part.

A La Frette, on pourra découvrir des maquettes de bateaux et d'écluses, s'initier à la voile, l'aviron ou le roller, assister à un spectacle de rue, participer à la fabrication de petits et grands bateaux en papier et à leur mise à l'eau, gagner des cadeaux aux couleurs de l'été et bien sûr participer au 15^{ème} festival du Conte qui s'associe à l'événement avec un déjeuner en bord de Seine et des lectures au bord de l'eau. Les quais seront pour l'occasion rendus aux piétons et vélos...

Le 25 juin, venez nombreux et retrouvons-nous sur les bords de Seine !

Programme complet sur valdoise.fr



TRI DU VERRE : Poursuivons nos efforts



Recycler le verre : Un geste simple, écologique et économique.

Saviez-vous que le verre se recycle à 100% et à l'infini ? Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 1 demie-tonne de CO2. Nous avons donc tout intérêt à trier davantage le verre.

Tri du verre : Des chiffres en baisse

Pourtant, en 2016, 117,8 tonnes ont été collectées dans les colonnes à verre, contre 133 tonnes en 2014, soit 15,2 tonnes de moins. Grâce aux 7 colonnes à verre mises à disposition dans la ville, le syndicat Azur vous permet de recycler le verre, en le déposant à quelques minutes de chez vous.

Conseils pratiques pour bien trier

- Déposez directement le verre sans sac, sans bouchon et sans couvercle
- Videz et nettoyez les bouteilles et les bocaux
- Ne déposez pas : les capsules, la vaisselle, les miroirs, ampoules, vitres, vases et pots de fleurs. Ils ne sont pas recyclables.

L'importance de la sensibilisation

Pour aider les habitants à avoir le « réflexe du tri », le syndicat Azur mise sur la sensibilisation des enfants. Cette année, **298 petits Frettois auront été sensibilisés aux gestes de tri**. Une démarche qui passe par la pédagogie pour permettre aux générations futures de connaître les gestes de tri, et de les appliquer à la maison.

Afin de sensibiliser encore plus d'enfants, les éco-conseillères du syndicat Azur ont également organisé des formations à l'attention des animateurs des centres de loisirs de la ville. Objectif : Qu'ils puissent animer, de manière autonome, des ateliers sur les thèmes des déchets et du développement durable. Une démarche qui sera renouvelée à la rentrée prochaine.

www.syndicat-azur.fr

Retrouvez toutes les consignes utiles dans les guides du tri et l'emplacement de colonnes à verre, rubrique « Collecte / où jeter le verre ? ».



Plan canicule

du 1^{er} juin au 31 août 2017



Si vous êtes :

- une personne de + de 65 ans
- une personne de + de 60 ans inapte au travail
- un adulte handicapé

Vous pouvez vous inscrire sur le registre qui nous permettra de prendre contact avec vous et qui pourra être remis au Préfet en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Pour cela, il vous suffit de contacter
Karine DASSONVILLE (CCAS)
au 01 39 31 50 09.

La plate-forme téléphonique Canicule info service (appel gratuit) :

0 800 06 66 66 vous informe également du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

Seniors

Tournoi de pétanque mardi 27 juin 2017



Sur le parking du TCF.

Base de Loisirs René Chollet

A partir de 14 h 15.

Merci d'amener votre matériel.

Inscription au CCAS au **01 39 31 50 00**
avant le vendredi 23 juin 2017.

Réservé aux Frettois.



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

Un projet, une question...

Mikel CIORDIA et son équipe

vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Vacances d'été 2017

Inscriptions terminées

Accueil

Les enfants seront accueillis du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre inclus :

- **MILLE PATTES** pour les maternels,
- **L'AMSTRAMGRAM** pour les élémentaires.

Horaires d'accueil :

matin : 7 h à 9 h 30

soir : 16 h 30 à 19 h



RENTREE SCOLAIRE
Lundi 4 septembre 2017

Thèmes :

- 10 au 13 juillet : Fort-Boyard
- 17 au 21 juillet : Tour de France pour les élémentaires
Cirque pour les maternels
- 24 au 28 juillet : Déchets attitude
Participation au concours AZUR : clip vidéo sur la promotion du tri
- 31 au 4 août : Les naufragés
- 21 au 25 août : Le centre à l'envers
- 28 au 1^{er} septembre : Les minions

Rappel : les accueils seront fermés du 7 au 18 août inclus.

Caroline Simard
Directrice du service

Inscriptions périscolaires année 2017/2018

Compte-tenu de la mise en place d'un nouveau logiciel de facturation à partir de la rentrée 2017, les documents d'inscription prennent une *nouvelle forme* et seront donc à retourner **dûment complétés** au service Enfance du **6 juin au 7 juillet** aux horaires d'ouverture de la mairie.

Un gros travail de saisie s'ensuivra, **il est donc IMPERATIF de respecter les délais de retour précisés ci-dessus.**

Caroline SIMARD
Directrice du service.

CM2 Aristide Briand

Les élèves de CM2 d'Aristide Briand (de Mme MIRZA et M. MONTEIL) ont participé cette année au concours «Petits Artistes de la Mémoire» organisé par l'ONAC;

Ils ont travaillé durant près de 6 mois sur la création d'un carnet de poilu.

Le jury leur a attribué une «mention historique» et le 7 juin dernier ils ont reçu leur diplôme des mains de M. Le Préfet.

Félicitations à eux.





La refonte de Seine aval « est-elle un long fleuve tranquille (?) !! »

La Commission de Suivi de Site (CSS) Seine aval s'est réunie le 30 mai dernier en sous-préfecture de Saint-Germain, sous la présidence du Sous-préfet.

Une CSS est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place pour des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Elle est composée de représentants des administrations publiques concernées, de l'exploitant de l'installation et de ses salariés, des collectivités territoriales et de représentants des associations de protection de l'environnement. Elle est présidée par le préfet (ou le sous-préfet) qui peut inviter toutes les personnes dont la présence lui semble utile.

La CSS permet d'instaurer un dialogue et d'assurer l'information relative au fonctionnement de l'installation, sur ses travaux et sur les informations qui lui sont communiquées (par les exploitants, les services de l'Etat, ...). Son travail vise à vérifier que l'exploitant met tout en œuvre pour minimiser les risques relatifs à l'installation, y compris en cas d'accident, par une meilleure information des riverains et des parties prenantes.

Petit rappel :

Le site Seine Aval (connu, il y a encore peu, sous le nom d'usine d'épuration d'Achères) couvre 900 hectares, traite 1,5 millions de m³ d'eau par jour dans 2 unités de production :

- l'une pour le traitement des eaux (UPEI), le plus étendue, située essentiellement en face de La Frette,
- l'autre pour le traitement des boues (UPBD), en employant 770 agents.

Le site est classé « SEVESO » seuil haut, car pour traiter les eaux usées, il y a un stockage important de réactifs et de biogaz, des chaufferies, des fours d'incinération, ...

La refonte de ce site historique (dont l'origine remonte à la fin du 19^{ème} siècle, avec le simple épandage des eaux usées des Parisiens) a été initiée en 2009 pour répondre aux objectifs de bon état écologique imposé par la

Directive Cadre Européenne sur l'eau et devait se terminer aux alentours de 2024, mais cette date semble toujours s'éloigner.

- *Les travaux du pré traitement* ont débuté en 2012, la mise en service de la première tranche a eu lieu en 2016 et la réception de l'ensemble des installations se fera courant 2018.

- *Les travaux de la file biologique* (avec une extension de la récente filière de biofiltration et la construction d'une unité de traitement membranaire) ont commencé en 2014 et la mise en service est en cours, avec une période d'observation jusqu'en juillet 2018.

- *Pour le Campus* (regroupant tous les services administratifs du site, ...) les travaux ont débuté en mai 2016 pour une livraison prévue à l'été 2018.

- *Une nouvelle digestion* est à réaliser pour renforcer la sécurité industrielle et maximiser la performance énergétique ; elle devrait être terminée en 2025.

- *Une nouvelle décantation primaire* est également prévue pour remplacer la décantation primaire actuelle : les études débutent, mais avec un objectif de réception des travaux en 2022.

Outre ces travaux de longue haleine qui sont programmés, de nouvelles réflexions sont à mener :

- *Tout d'abord au sujet des boues*, c'est une question qui revient de manière récurrente, car leur utilisation finale et leur transport posent des problèmes. Leur incinération serait un moyen de les utiliser sur place et de fournir de l'énergie peu coûteuse à l'usine. C'est une solution qui avait été déjà envisagée il y a près de 25 ans et à laquelle nous nous étions fortement opposés. La direction du site reconnaît que cette solution présente un caractère conflictuel pour les habitants de La Frette et d'Herblay car les vents les plus fréquents sont dirigés sur nous et, de plus, le plateau se situe à 30/40 mètres au-dessus du niveau de la Seine (et donc des installations). Pour régler ce dossier, il faudra une procédure spécifique, et **obligatoirement une enquête publique**.

- *Nécessité d'une étude sur les risques climatiques* : ainsi la crue de la Seine (de début juin 2016) a eu un impact quantitatif et qualitatif sur les effluents admis en station (environ 3,2 Mm³/jour au lieu des 1,5 Mm³/jour).

- *Nécessité d'une mise à jour de l'étude de dangers* : car il y a de nouveaux phénomènes dangereux. Actuellement le risque global est acceptable compte tenu des mesures de maîtrise des risques. Il est cependant nécessaire de finaliser le PPI (Plan de Prévention contre les Inondations) de Seine aval, ce qui permettra aux communes riveraines de revoir leur propre PCS (Plan Communal de Sauvegarde), redéfinir le système d'alerte (mais les conditions de mise en œuvre sont différentes entre les Yvelines et le Val d'Oise; il ne faut pas

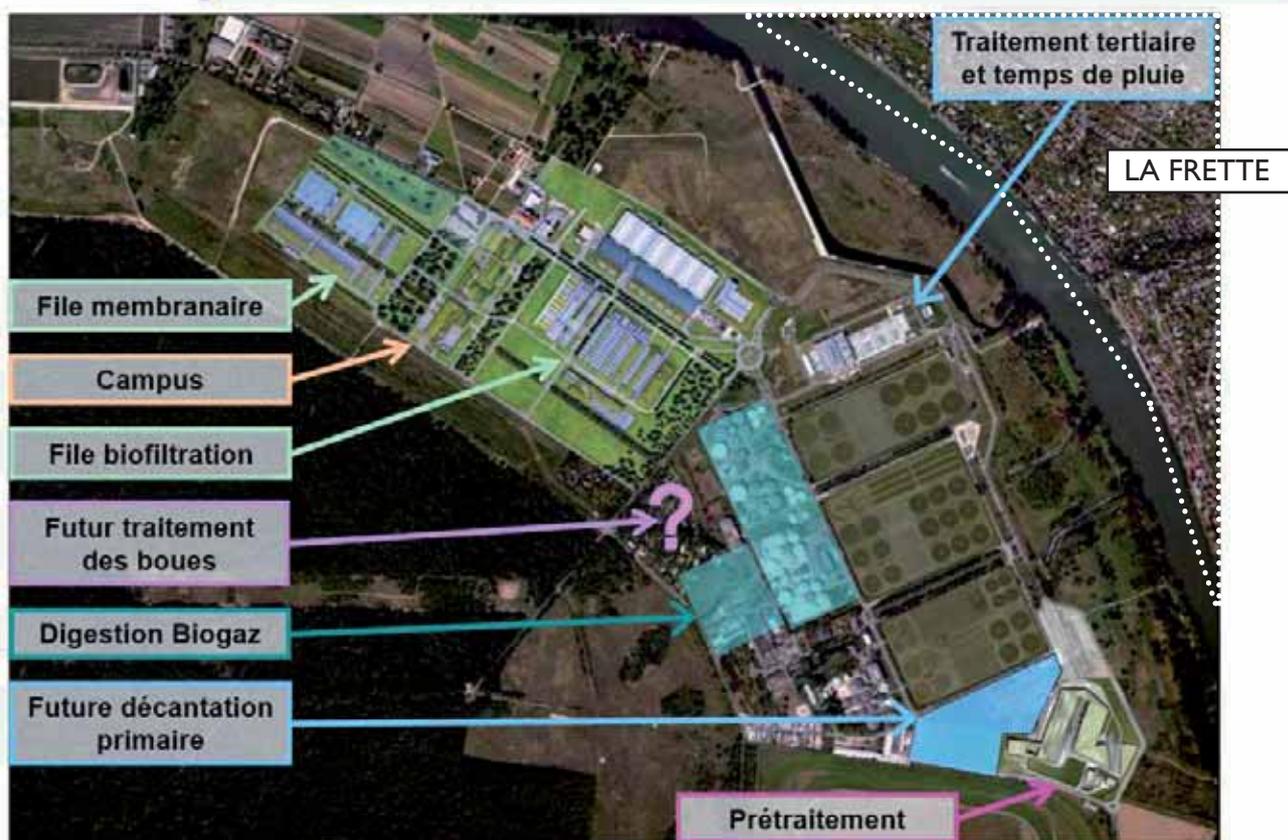
oublier que les installations sont implantées dans les Yvelines, mais que les populations les plus susceptibles d'être impactées habitent le Val d'Oise).

Tout cela démontre qu'il convient de rester très vigilant sur l'évolution du site. Ceci d'autant plus que les relations avec la direction générale du SIAAP sont devenues plus difficiles. Le problème de la reprise de service du bac traversier pendant la période estivale en est une illustration.

Aussi la municipalité a-t-elle décidé, cette année de boycotter la fête de la lavande, et nous la soutenons.

**Françoise Chevigny,
Présidente de La Frette Village**

SIAAP **La Refonte : Organisation spatiale**



Des nouvelles de la bibliothèque...

Actualités en direct sur
bibliotheque-la-frette.over-blog.com

Jeunesse :

8^{ème} édition du concours été 2017 : venez vite vous inscrire.

Grand défi sur la console Wii U à partir de 6 ans, jusqu'au samedi 2 septembre.

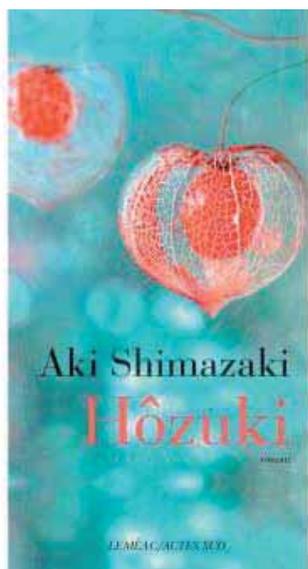
Remise des prix le samedi 23 septembre à 14 h 30 à la bibliothèque



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES...

Votre bibliothèque est ouverte tout l'été :
 HORAIRES du 1^{er} juillet au 2 septembre 2017

Mardi	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30 et 14h - 16h



Adultes

Hôzuki,
de Aki Shimazaki. Ed. Actes sud (2016)

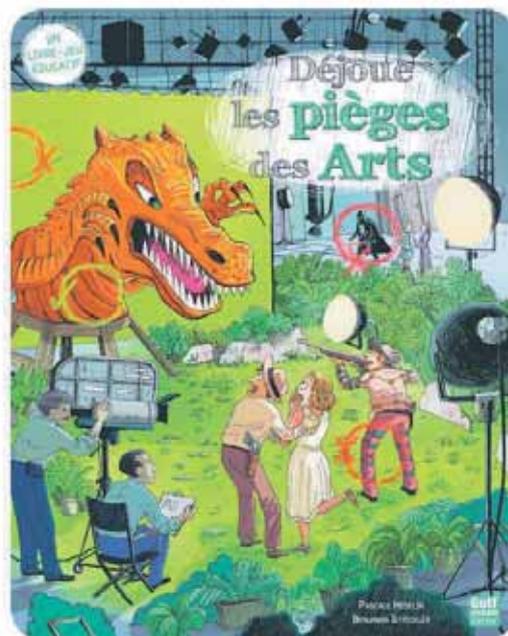
Ce roman tout en douceur et finesse traite des relations maternelles et de l'amour filial. Si vous aimez la littérature japonaise à lire absolument...

Jeunesse

De nouvelles BD et mangas à découvrir...

Déjoue les pièges des Arts,
de Pascale Hédelin, Ed. Gulf stream (2016)

Cherche et trouve les erreurs...



Par amour,
de Valérie Tong Cuong. Ed J-C Lattès (2017)

Histoire de deux familles du Havre pendant la seconde guerre mondiale.

Marie Laure et Guillaume

L'Oise aux Lyres



L'Oise aux Lyres fête la musique le 21 juin !

Après s'être produite à Sartrouville, dans les Yvelines, en mars, puis à Croissy-sur-Celle, dans l'Oise, en mai, « L'Oise aux Lyres » retrouve son écrin privilégié, l'église Saint-Nicolas, pour son traditionnel concert de début d'été, le mercredi 21 juin à 20 h 30.

Au programme de notre chorale frettoise, de grands extraits d'opéra (Verdi, Bizet), mais aussi du gospel et des chants contemporains de tous les continents, pour une fête musicale multicolore. La chorale « Claire Joie » de Sartrouville participera à la fête ainsi qu'un petit chœur et des chanteurs en soliste, duo et trio.

Pascal Liétout
Membre du bureau



SPIRIADES



Le festival de musique de La Frette « Les Spirades », rencontres musicales au bord de l'eau, aura lieu cette année du **7 au 14 juillet** à La Frette et à Herblay.

Vous trouverez dans ce journal le programme complet des concerts.

Nous vous rappelons que vous pouvez voter pour votre pianiste préféré en allant sur le site des Spirades. Le gagnant des votes verra

l'enregistrement de son concert offert par La Frette Studios et un CD sera édité.

Par tirage au sort nous offrons également une croisière pour 2 personnes à l'un des votants.
www.spirades.com

Souhaitant partager avec vous ces promesses musicales,

L'équipe des Spirades

Association « Pie à notes »

L'association « Pie à notes » annonce un spectacle musical « Quand Henry rencontre Cindy » au profit de l'association « Les Amis des Enfants de l'Espérance »

vendredi 30 juin à 21 h

au théâtre du Cormier (à Cormeilles)

participation libre

réservation : 06 86 91 03 85

ou par mail valerie.genre@cegetel.net

Atelier des Arts Frettois



<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>

Rubrique «contactez-nous»

Tél. : 06.15.35.03.59

Les artistes de l'Atelier des Arts Frettois ont le plaisir de vous accueillir les **10 et 11 juin ainsi que les 17 et 18 juin 2017** à l'Espace Roger Ikor (entrée libre), 55 quai de Seine.

Enfants, adolescents et adultes y exposeront leurs œuvres. Venez nombreux les découvrir et désigner les lauréats de l'année.

Infos pratiques

Horaires : samedis 10 et 17 juin
et dimanches 11 et 18 juin, de 14 h à 19 h
Remise des prix : dimanche 18 juin à 19 h

Les Tréteaux de La Frette

Association « loi de 1901 » crée le 16/01/1980



Une soirée que François Potey et Virginie Vermersch se proposent de passer au calme. Arrive l'exaspérant Jean Luc Grandouiller, puis toute sa clique. Ils se retrouvent bientôt trois puis quatre, cinq, six et sept et huit à jacasser et crier : toute la troupe habituelle des Tréteaux.

C'est le propos de « **l'Incruste** » d'après **H. Spotros**, que **les Tréteaux de la Frette**

joueront à la salle des Fêtes de la Mairie :

les 22 - 23 - 29 - 30 septembre à 21 h,
et le 1^{er} octobre à 16 h.

Réservations Obligatoires : au **01 34 50 19 85**
à partir du 8 septembre.

A très bientôt !

Christian Gosset,
Président



La vie du fleuve



Juin, un mois fluvial !

L'Association La Vie du Fleuve vous propose plusieurs activités en juin :

- samedi 17 juin : 57^{ème} Pardon national de la Batellerie, croisière au départ de La Frette au cœur du cortège de bateaux pavoisés,
- dimanche 25 juin : à l'occasion de La Fête en Seine, venez nous retrouver au local où nos maquettes seront exposées dont l'écluse animée. Nombreuses animations sur les quais et sur la Seine.

Renseignements et inscriptions :

www.laviedufleuve.fr

ou par tél au 06 07 98 85 51.





Les bons contes font les bons amis

Le 15^{ème} Festival du conte aura bien lieu le **dimanche 25 juin 2017**.

Programme

12 h – 14 h : Repas sur les bords de Seine
(Entrée - plat - dessert)

Venez profiter du cadre exceptionnel des quais de Seine pour partager entre amis ou en famille un repas convivial et original au bord de l'eau.

- Adultes : 12 € repas prépayés, 14 € sur place

- Enfants jusqu'à 10 ans : 8 € tarif unique

13 h 45 : ouverture officielle du festival

En présence des élus. Nous aurons la chance d'avoir avec nous ce jour-là, 2 des plus grands conteurs français : **Michel Hindenoch** et **Jeanine Qannari**

Renseignements réservations :
01 39 97 75 21 ou 06 73 70 54 12
www.lesbonscontes.com ou par e-mail
bonscontes@free.fr

Nous soutiendrons cette année l'association « cocliclown »

14 h - 19 h : Contes en liberté sur les 3 sites :
Salle des fêtes, Espace Roger Ikor, l'abri conte Robert (rue Pasteur)

à 16 h contée pour « petites oreilles » 3 à 7 ans et la famille
Avec possibilité de goûter après.

BUVETTE – STANDS

Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Parisis

SECTION DE LA FRETTE-SUR-SEINE

Bonjour à tous,

Le 14 MAI nous avons reçu les 66 donneurs courageux qui se sont déplacés.

Nous attirons votre attention : devant les difficultés annoncées qu'il rencontre (recrutement de personnel, organisation), l'EFS envisage de regrouper les petites collectes (moins de 50 donneurs), voire de

supprimer les collectes de moins de 40 donneurs !

Pour maintenir les collectes frettoises, il est indispensable que tous se mobilisent. Vous pouvez compter sur notre présence, sur notre volonté de poursuivre notre action.

Frettoises, Frettois l'avenir de nos collectes vous appartient. Soyons vigilants, agissons.

Bien amicalement.

La Présidente, Le Trésorier.



AFAC 95

La chasse aux œufs organisée le samedi 22 avril par l'Association des artisans et commerçants de la Frette a remporté un vif succès. De nombreux enfants et parents se sont prêtés au jeu et nous les remercions vivement pour leur complicité. Nous sommes également très heureux de vous annoncer la **date de notre prochain Loto : dimanche 16 octobre 2017**, salle Albert Marquet. Nous vous attendons très nombreux !





Tennis

Quelques dates à retenir :

Samedi 17 juin **inscriptions pour l'école de tennis** (9 h 30 – 13 h)

du 24 juin au 30 juillet **stages de tennis** (ouverts à tous, même débutants)

Fin juin **TOURNOI OPEN** (toutes catégories)

COTISATIONS PRINTEMPS-ETE : formule à partir de 50 €

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!!

Le président : Joël Souplet **06 86 86 64 11**

Jean-Jacques Machirant **06 09 86 54 67**

Pour tout renseignements (adhésion club, école de tennis, cours adultes) vous pouvez contacter
le **06 09 86 54 67 (jean jacques)**
ou le **06 86 86 64 11 (Joël)**
ou visiter le site du club : **www.club.fft.fr/tc.lafrette**

ESF Gym et loisirs

Sylvine, professeur de la section danse de l'Association ESF Gym et Loisirs, aura le plaisir de vous présenter le travail de ses élèves, qui clôturera la saison 2016/2017, dans un spectacle au travers de nombreuses chorégraphies sur le thème « Mélange », le **samedi 24 juin à 20 h 30, salle Albert Marquet.**

Nous vous attendons nombreux !



L'ÉTOILE SPORTIVE FRETTOISE
PRÉSENTE

MÉLANGES

-spectacle de danse _2017
avec les élèves de sylvine ferrey
> samedi 24 juin 20:30
salle albert marquet
_ la frette-sur-seine

entre
libre

Vous trouverez tous les renseignements (jour, heure, lieu et technique) sur les sites internet ci-dessous :

de la ville :

www.ville-la-frette95.fr

Rubrique : vivre à la Frette - Vie associative Associations sportives - ESFGym/ESFDanse,

de notre association :

www.esf-gym.fr/esf-danse.fr

mais aussi par téléphone :

Christiane : **01 39 97 70 59** - Maryse : **01 39 78 20 28**

Agir pour la Frette

Agir pour La Frette

Une nouvelle donne pour nos écoles ?

S'il y a un sujet qui a suscité beaucoup de passion ces dernières années, ce sont bien les rythmes scolaires.

De nombreux débats et décrets se sont succédés :

- en 2008 : le ministre de l'Education Nationale, Xavier Bertrand, abandonne l'école le samedi matin et impose à tous les élèves la semaine de 4 jours.
- en 2013 : Vincent Peillon publie un décret instaurant le retour à 4 journées et demi et met en place les fameuses NAP (nouvelles activités périscolaires). Nous avons fait face, mais nous avons dépensé beaucoup d'énergie !...
- en 2017 : nouveau président, nouveau gouvernement et nouveau ministre de l'Education Nationale. Jean-Michel Blanquer promet plus de libertés aux communes, leur permettant par dérogation de revenir à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée, après concertation entre les différents acteurs du monde éducatif.

Et à La Frette, où nous en sommes ?

Dès le mois de mai, nous avons demandé aux conseils des maîtres des 3 écoles d'évoquer le possible retour à la semaine des 4 jours.

Le 9 juin dernier, Maurice Chevigny a réuni un comité de pilotage avec les chefs d'établissement, les parents élus, le service Enfance Jeunesse et les élus afin de recueillir l'avis de chacun.

Enfin, il a été proposé aux conseils d'écoles de se prononcer sur une modification éventuelle de la semaine scolaire.

Il en ressort que tous les intervenants sont favorables au retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2017.

Dès la parution du décret dans les prochains jours, nous ferons donc parvenir une demande au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin de réorganiser la semaine d'école de la manière suivante : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30.

Vous serez bien évidemment tenus informés de l'épilogue de cette réforme des rythmes scolaires.

Nathalie JOLLY

Ensemble, Solidaires, Frettois(es)



Faites vos jeux

« Gageons que cet article soit plus considéré comme une proposition constructive que comme une entreprise de démolition systématique de la gestion communale. »

C'est ainsi que nous concluons notre dernière tribune. C'était un vœu pieux et le courrier que nous avons reçu en retour de la part d'un adjoint nous démontre qu'il est difficile d'émettre des réserves sur la gestion de certains événements par la municipalité.

Malgré cela les retours positifs de beaucoup de parents d'élèves à propos de notre article, quant à sa véracité, nous pousse à continuer dans le constructif.

Dans un récent conseil municipal, notre Maire nous faisait part de sa satisfaction d'avoir contesté la pénalité pour non-respect de la loi SRU décrété par le Préfet qui avait triplé celle-ci et d'avoir eu gain de cause. Par conséquent, et nous nous en réjouissons aussi, l'état doit nous créditer de plus de 150 000 €.

Ainsi, ne serait-ce pas l'occasion offerte à notre maire de respecter certains de ses engagements électoraux en se penchant sur la réorganisation de notre base de loisir ? En effet, cette base semble être le lieu idéal pour offrir aux jeunes enfants frettois l'espace de jeux qui manque à notre commune.

Nous en appelons aux gens de bonne volonté, aux parents d'élèves, aux assistantes maternelles, au comité des sages de nous soutenir dans cette démarche constructive à utiliser ce qui était une punition de la part du Préfet en une véritable récréation de la part de notre municipalité pour nos jeunes enfants qui ne sont pas encore en âge de s'engager au CMJ.

Notre base de loisirs en serait revalorisée, nos familles retrouveraient le chemin des berges avec un but supplémentaires et nous serons heureux de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice des engagements respectés de notre municipalité.

PS. Suite à notre tribune précédente où nous proposons d'utiliser le gymnase Albert Marquet comme solution de repli, nombre de parents de jeunes footballeurs frettois nous ont fait part de leur souhait, de dédier cette salle aux entraînements par grands froids, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Juin

6 juin au 7 juillet :

Inscriptions périscolaires pour l'année 2017-2018

10/11 et 17/18 juin :

Exposition Atelier des Arts Frettois

17 juin :

Fête de la musique sur les quais

18 juin :

2^{ème} tour des élections législatives

21 juin :

Concert de L'Oise aux Lyres
Animation au Valvert

24 juin :

Spectacle de danse (ESF)

24 juin au 30 juillet :

stages de tennis

25 juin :

Fête en Seine, organisé par « Axe Seine »
Festival du conte

27 juin :

Tournoi de pétanque pour les seniors

30 juin au 16 juillet :

Tournoi tennis open

30 juin :

« Pie à notes »

Juillet

1^{er} juillet :

Olympiades du Parisis

6 juillet :

Collecte des encombrants (sauf rues étroites)

7 au 14 juillet :

Festival de musique « les Spiriades »

13 juillet :

Feu d'artifice et bal populaire

27 juillet :

Collecte des encombrants (pour les rues étroites)

Août

7 au 27 août :

Fermeture estivale du bureau de poste

Septembre

3 septembre :

Pot d'accueil

4 septembre :

Rentrée scolaire

7 septembre :

Collecte des encombrants (sauf rues étroites)

10 septembre :

Salon des associations

21 septembre :

Forum pour l'emploi et la création d'activité, organisé par la Communauté d'agglomération ValParis

22/23 – 29/30 septembre

et 1^{er} octobre :

« l'Incruste » par les Tréteaux de La Frette

28 septembre :

Collecte des encombrants (pour les rues étroites)

Collecte des déchets verts

le Lundi matin

Dates de distribution des sacs de déchets verts

Tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la Mairie.
PAS DE DISTRIBUTION LE SAMEDI MATIN.

Opération Tranquillité Vacances

Comme tous les étés, vous pouvez vous inscrire auprès de la police municipale pour faire surveiller votre habitation pendant votre absence.

PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
 Tonte de pelouses
 Taille de haies
 Bêchage de jardins
 Nettoyage haute pression
 Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 09 81 77 17 89
 9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

La journée des peintres



La journée des peintres



1^{er} Mai Seine en fête



Cérémonie du 8 Mai



Chasse aux œufs



Tournoi de tennis de table



FETE DE LA MUSIQUE

Les 17 et 21 JUIN 2017
(2 évènements)



SAMEDI 17

A partir de 17 h
CHLOE MELODIE
OUTSIDERS
V&S

ULTIM'S

BUTTER SAINTES
LITTLE WING

ORGUE DE BARBARIE

SQUARE MARCEL
DESHAYES

BUVETTE
GRILLADES, HOT-DOG FRITES
POULET, CANARD A LA
PLANCHA

Mercredi 21

20 h 30

CHORALE
L'OISE
AUX
LYRES

EGLISE ST
NICOLAS



LA FRETTE-SUR-SEINE

LA FRETTE SUR SEINE



art et fête sur seine